

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 3 (1858)
Heft: 19

Artikel: D'une descente des Français en Angleterre [suite]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-328625>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par F. LECOMTE, capitaine d'état-major fédéral.

N° 19

Lausanne, 21 Octobre 1858

III^e Année

SOMMAIRE. — D'une descente des Français en Angleterre. (Troisième article.) — Biographie de M. Rilliet-de Constant, colonel fédéral et inspecteur de la cavalerie. — Correspondances de St-Petersbourg, du Camp de Neuenkirchen et de Naples. — Nouvelles et Chronique.

D'UNE DESCENTE DES FRANÇAIS EN ANGLETERRE.

(Troisième article.¹)

Dans nos deux derniers numéros, nous avons montré d'une manière générale que de toutes les entreprises de guerre, les expéditions côtières contre de grands Etats étaient les plus difficiles, et qu'en particulier une expédition de la France contre l'Angleterre rencontrerait des obstacles insurmontables.

Voyons, en examinant la question d'un peu plus près, s'il est vrai que la vapeur et les inventions modernes aplanissent ces difficultés, pour le cas spécial dont nous parlons.

Ne voulant pas descendre dans le champ de la situation actuelle de l'Europe, nous devons, d'entrée, laisser dans l'ombre une face importante de la discussion, à savoir celle du but et des ressources politiques d'une telle expédition. On comprend cependant que s'il ne s'agissait que d'un but restreint, qui pût être atteint par un prompt coup de main sur un point seulement du territoire britannique, les moyens défensifs seraient autres que s'il s'agissait d'une guerre de destruction internationale, devant déposséder une des parties de son influence comme grande puissance maritime.

Dans le premier cas, n'exigeant point un grand déploiement de forces, il pourrait fort bien n'y avoir aucune coalition active de part ni d'autre, car les effectifs des deux pays en présence seraient plus que suffisants pour tenter ou pour repousser une opération dirigée dans un tel but. Y mettre de plus grandes ressources, ce serait sortir de ce cas restreint pour généraliser la lutte. Résolution hardie d'un côté, vigilance soutenue de l'autre, seraient les principaux éléments d'une guerre de ce caractère, à supposer qu'elle pût s'y renfermer

¹ Voir les numéros 16 et 17.

longtemps ; et nous ne contesterons pas que cette vigilance, un moment en défaut, ne pût laisser à un assaillant audacieux, servi par la vapeur et les gros calibres, des chances de succès pendant quelques heures. On l'a fait précédemment et on le fera mieux encore à l'avenir. Les Anglais ont bien pénétré jusqu'à Washington. Mais après ?

Le second cas, celui d'une guerre à outrance, supposerait une coalition dans un but d'attaque, qui, par l'enlacement naturel des divers intérêts en jeu, amènerait, comme d'ordinaire, une autre coalition dans un but de défense. C'est d'ailleurs une règle vulgaire de la guerre que chaque joueur cherche, d'un côté, à se renforcer, de l'autre à affaiblir son adversaire le plus possible. Or, à cet égard, la situation de l'Europe est loin d'être désavantageuse à l'Angleterre.

Car, quels que puissent en être les motifs réels ou apparens, une agression sérieuse de la France ne saurait avoir lieu qu'avec l'aide d'une grande alliance maritime, et si cette alliance, à en juger par des données toutes naturelles, devait embrasser l'Empire Moscovite, il faut reconnaître qu'elle jurerait trop avec de récents événements pour ne pas indiquer, comme en son temps le traité de Tilsitt, des projets qui éveilleraient les justes craintes de l'Europe entière. Que deviendraient, en effet, les libertés de l'Europe, l'indépendance de maints grands et petits Etats quand deux puissants Empires, comme ceux de Russie et de France, où les premiers mobiles d'action résident dans la gloire militaire, pourraient y dominer sans contrepoids ? S'ils invoquaient contre la Grande-Bretagne la liberté des mers, celle-ci ne pourrait-elle pas bien mieux encore invoquer l'existence intégrale et indépendante des Etats actuels ?

Mais laissons ce domaine, rendu glissant par une parenté presque inévitable entre l'hypothèse et l'allusion, et passons d'un saut à cette hypothèse ultérieure que la France possède, d'une façon ou de l'autre, une force matérielle et morale suffisante pour entreprendre l'expédition mentionnée. Supposons de même que cette force soit organisée avec toutes les ressources des inventions modernes, c'est-à-dire composée d'une soixantaine de grands navires à hélice, avec toutes les chaloupes canonnières nécessaires, presque tous les bâtimens pouvant servir à la fois de transports et de combattants.

Il y aura, avant d'arriver à un premier résultat positif, c'est-à-dire à la prise de possession d'un point de la côte pouvant servir de base d'opérations, trois séries d'opérations à faire :

- 1^o Concentration des forces et embarquement ;
- 2^o Traversée ;
- 3^o Débarquement.

Voyons la part que les principales inventions modernes peuvent avoir sur chacune d'elles :

1^o La concentration *sur mer* a, par la vapeur, les avantages ordinaires de cette navigation. Facilitée contre les vents, elle peut s'opérer plus rapidement et plus sûrement qu'à voile, mais point assez, cependant, pour qu'on puisse compter à heure fixe sur son exécution, comme cela se fait sur terre et comme il le faudrait pour la bonne conduite d'une entreprise périlleuse.

En ceci rien, d'ailleurs, n'est en faveur de l'attaque plus que de la défense, puisque celle-ci peut aussi rassembler ses forces plus promptement. L'avantage relatif est même tout au profit de la défense, car, étant obligée de régler ses mouvements sur ceux de son adversaire, le temps est plus précieux pour elle, et, par conséquent, l'économie de la vapeur plus grande que pour celui qui, ayant toute initiative, peut prendre à l'aise son heure dans l'exécution d'un projet. Si l'attaque est pressée, elle a deux moyens de satisfaire à sa hâte : marcher plus vite ou partir plus tôt. La défense n'a que le premier ; donc le moyen qui le lui assure a plus de valeur pour elle que pour l'attaque.

Si la concentration se fait *avant* la déclaration de guerre, l'avantage d'une plus grande rapidité est nul, puisque la défense ne peut l'empêcher militairement. Si elle se fait *après*, la vapeur offre autant de moyens à la défense pour aller au-devant de cette concentration, qu'à l'attaque pour l'opérer. Dans ce cas, la supériorité de l'Angleterre pourrait même être assurée par des circonstances exceptionnellement favorables, savoir, d'un côté la possession, directe ou par alliances, de plusieurs détroits, de l'autre sa situation géographique *au milieu* des forces maritimes de l'Europe et à proximité de leurs lignes et points obligés de jonction. Ces deux faits, particuliers à l'Angleterre et dans lesquels réside toute l'histoire de sa puissance, lui procureraient, dans notre hypothèse, les avantages stratégiques des positions centrales contre des adversaires isolés et obligés de se retirer excentriquement en cas de revers. Toute opération de cette nature, l'une des plus brillantes de la guerre, celles du Grand-Frédéric après Rossbach et avant Leuthen, celles de Napoléon en 1796 sur l'Adige, en 1813 sur l'Elbe, celle de tout adversaire homogène en face d'une coalition supérieure en forces, consiste, pour celui qui occupe la position centrale, à pouvoir *paralyser* une ou plusieurs *parties* des forces adverses, séparées entr'elles par plusieurs marches de distance, avec une *faible* partie des siennes propres, pendant qu'avec le *gros* de ses forces, il *agit* successivement contre des fractions inactives. Or la célérité du mouvement est l'indispensable condition du succès, et cette célérité, fournie par la vapeur, serait, dans ce cas spécial, offerte à la défense agres-

sive à un plus haut point qu'à l'attaque, puisque c'est la première qui aurait, sur d'assez grandes distances, le plus de forces *agissantes* dans un but décisif. Quant aux forces qui se laissent *paralyser*, on reconnaîtra que la voile ou la vapeur, ce sont pour elles choses assez indifférentes.

Mais, dira-t-on, il faut, avant tout, réussir à *paralyser* et à *agir*. L'objection est parfaitement fondée et montre, comme nous l'avons dit précédemment, que la vapeur peut *servir* les bonnes combinaisons, mais non les *créer*, ni parer aux mauvaises. La solution est au-dessus de son action, c'est-à-dire dans l'application des bons principes de l'art militaire. Les chances restent donc, à l'avenir, dans le même rapport qu'avant la navigation à vapeur, en ce qui concerne la concentration des forces navales ; elles étaient déjà en faveur de la défense britannique par la navigation à voiles ; la vapeur ne fait qu'augmenter encore leur action.

La concentration sur *terre* n'emprunte aucun avantage de la vapeur. *Avant* la déclaration de guerre, on ne peut l'empêcher ; *après*, il y aurait témérité souveraine à le tenter. Si quelque chose d'analogue a pu réussir aux Anglais contre Brest et Cherbourg, au XVIII^e siècle, il en serait tout autrement aujourd'hui, car, outre qu'ils mettraient à leur tour contre eux les dangers d'une descente, ils auraient affaire à des troupes et à des fortifications bien supérieures à celles qu'ils rencontrèrent alors.

Dans un seul cas, ces concentrations acquerraient un grand avantage de la vapeur. C'est celui où elles pourraient s'opérer si secrètement et si rapidement qu'elles faciliteraient une grande surprise. On a beaucoup parlé de cette éventualité dans une récente séance du Parlement ; mais quoiqu'en ait dit un officier distingué, sir Charles Napier, nous ne croyons en aucune façon à sa possibilité. Par mer, il sera toujours difficile de rassembler dans un port et avec un but d'hostilité le nombre de bâtiments nécessaires à une telle opération et à ses conséquences, sans que ce fait ne soit remarqué et ne préoccupe gravement l'attention des intéressés. Nous n'en donnerions pour preuve que la sensation causée, il y a quelques mois, par la simple nouvelle que des flottes iraient de la Baltique et de la Méditerranée honorer les fêtes de Cherbourg, dans le courant de l'été. Il est certain d'ailleurs que les mouvements de ces flottes, quels qu'ils eussent pu être, n'auraient pris personne au dépourvu, pas même dans le cas où les bruits publics n'eussent fait que couvrir des buts cachés. Les ports militaires ont un personnel trop nombreux et trop variés, leurs abords et dépendances sont trop accessibles pour qu'un espion intelligent ne puisse apprendre tout ce qu'il est utile de savoir sur la nature et les

destinées probables d'un armement important. Et l'escadre étant en route, même successivement, les avis télégraphiques des côtes suffiraient à prévenir toute surprise. L'Europe a su jour par jour la marche de l'escadre française de la Méditerranée se rendant à Cherbourg.

(A suivre.)

BIOGRAPHIE DE M. RILLIET-DE CONSTANT,
COLONEL FÉDÉRAL ET INSPECTEUR DE LA CAVALERIE.

Ancien soldat de l'Empire, plus tard colonel fédéral, membre du Conseil fédéral de la guerre, commandant de la première division de l'armée fédérale en 1847, puis colonel inspecteur de la cavalerie suisse, Rilliet-de Constant a joué un rôle important dans tous les événements militaires de notre patrie depuis 25 ans. C'est sa vie que nous voulons essayer de retracer à grands traits, en nous attachant exclusivement à son côté militaire.

L'activité politique de Rilliet, les éloges qu'elle lui a valus, les critiques qu'il y a rencontrées sortent complètement des limites de cette esquisse.

Frédéric-Jacques-Louis Rilliet naquit le 17 janvier 1794, à Mont-le-Grand, près de Rolle. Sa famille avait tenu une place dans l'histoire de Genève; un de ses ancêtres, Jean Rilliet, fut gouverneur du pays de Gex en 1590; le grand-père du colonel remplit plusieurs fois les fonctions de syndic sous l'ancienne république; son père, Horace-Benedict, fut également chargé de fonctions publiques importantes. Sa mère était Jeanne-Marie Necker, nièce du ministre des finances de Louis XVI et cousine germaine de M^{me} de Staël.

Frédéric-Jacques-Louis Rilliet, après avoir passé les années de sa première enfance dans le canton de Vaud, où ses parents s'étaient réfugiés pendant que la révolution bouleversait leur ville natale, suivit des études régulières au collège de Genève; cette ville venait d'être incorporée à la France, et le jeune Rilliet était devenu Français. Passionné pour le métier des armes, il profita des avantages que lui offrait sa nouvelle patrie, et entra en 1810, à l'âge de 16 ans, à l'école St-Germain en Laye, destinée spécialement à fournir des officiers de cavalerie; il y passa deux ans, au milieu de cette jeunesse de tous les pays de l'Europe que Napoléon réunissait dans ses écoles pour lui inculquer les habitudes d'obéissance et de discipline, et la rattacher aux institutions et à la dynastie qui gouvernait la France. Après avoir passé par les divers grades, dès celui de brigadier à celui de maréchal-des-logis-chef, Rilliet sortit de l'école en 1812 pour entrer comme sous-lieutenant au premier régiment des